

Sarl Ets Baillet -Terre des Arts

Les Terres BAILLET

Rue des Terres Rouges, 18500 MEHUN sur YEVRE

Tél. : 02 48 57 30 35 / 06 83 20 57 68

E-mail : baillet.terredesarts@orange.fr web : www.baillet-terre-des-arts18.fr

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NORME NF TOI – 102 Décembre 1992

TERRE TATR145 Standard – 1,0 mm - Pastille Rouge

Révision n° 0

Date : 1.10.2025

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Identification du produit

Identification du mélange : Grès chamotté

Dénomination commerciale : TATR145 Standard, Pastille Rouge

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : Pâte céramique pour le tournage, la sculpture et le modelage

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Ets BAILLET – TERRE DES ARTS

Rue des Terres Rouges

18500 MEHUN SUR YÈVRE

Tél. : 02 48 50 35 35 / 06 83 20 57 68

E-mail : baillet.terredesarts@orange.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence : 06 83 20 57 68

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

Ce produit ne satisfait pas les critères de classification en tant que substance dangereuse définis dans le Règlement CE 1272/2008 et la Directive 67/548/CEE.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger.

2.2 Éléments d'étiquetage

- . Le produit n'est pas considéré dangereux conformément au Règlement CE 1272/2008 (CLP).
- . Pictogramme de danger : aucun
- . Mentions de danger : aucune
- . Conseils de prudence : aucun
- . Dispositions spéciales : Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
- . Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs : Aucune

2.3 Autres dangers

- . Aucun autre danger

3 – COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Composants principaux

- . Argiles et chamottes broyées.

3.2 Impuretés

- . Aucune

4 – PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

- . Ce produit ne présente pas de danger à caractère immédiat.
- . Contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau claire et consulter un médecin si l'irritation persiste.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- . Aucun symptôme aigu et à retardement n'est observé.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- . Aucune action spécifique n'est nécessaire.

5 – MESURES DE LUTTE CONTE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

- . Aucun moyen d'extinction spécifique n'est nécessaire.
- . Utiliser les moyens d'extinction appropriés en fonction des incendies environnants
- . Produit non inflammable

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- . Non applicable

5.3 Conseils aux pompiers

- . Pas de protection de lutte contre l'incendie spécifique nécessaire.

6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

- . Porter les équipements de protections individuelle.
- . Le sol peut être rendu glissant si le produit est répandu, prendre garde aux chutes.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- . Aucune exigence spéciale

6.3 Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage

- . Après séchage, gratter avec une spatule et éviter la génération de poussières en suspension dans l'air.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- . Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation et dans les zones de travail.
- . Se laver les mains après chaque utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- . Craint le gel, éviter un maintien à une température négative pendant une longue période.
- . Stocker dans l'emballage d'origine de façon hermétique et à l'abri de l'air.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- . Pour un projet d'utilisation particulière, contacter votre fournisseur.

8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

- . Aucune limite d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles d'exposition

- . Protection des yeux : non requis pour une utilisation normale
- . Protection de la peau et des mains : non requis pour une utilisation normale
- . Protection des voies respiratoires : non requis pour une utilisation normale

9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations les propriétés physiques et chimiques essentielles

- . État physique : masse argileuse plastique et humide
- . Couleur : gris
- . Odeur : inodore
- . pH : non applicable

9.2 Autres informations

. Aucune autre information importante

10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

. Inerte, non réactif

10.2 Stabilité chimique

. Stable chimiquement

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

. Aucune possibilité

10.4 Conditions à éviter

. Stable dans les conditions normales d'utilisation

10.5 Matières incompatibles

. Pas d'incompatibilité particulière

10.6 Produits de décomposition dangereux

. Aucun

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

- a) Toxicité aiguë : sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits
- b) Corrosion / irritation cutanée : sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits
- c) Lésions graves / irritation oculaire : sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits
- d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée : sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits
- e) Mutagénicité sur les cellules géminales : sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits
- f) Cancérogénicité : sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits
- g) Toxicité sur la reproduction : sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits
- h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles : sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits
- i) Toxicité spécifique pour certains organes cibles : sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits
- j) Danger par aspiration : sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

12 – INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Non classé pour les dangers sur l'environnement

12.2 Persistance et dégradabilité

Non dégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non applicable

12.4 Mobilité dans le sol

Négligeable

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun perturbateur endocrinien présent en concentration $\geq 0,1$ %

12.7 Autre effet néfaste

Aucun effet secondaire connu à ce jour

13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets des résidus/produits inutilisés : dans la mesure du possible, le recyclage est à préférer à l'élimination. Peut être éliminé dans le respect des réglementations locales

Emballages : le recyclage et l'élimination des emballages doivent être effectués dans le respect des réglementations locales. Dans la mesure du possible, la réutilisation des emballages est conseillée

14 – INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Produit non dangereux

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 Classe de danger pour le transport

Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Danger pour l'environnement

ADR : matière non dangereuse

IMDG : matière non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

15 – INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune exigence spéciale

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

16 – AUTRES INFORMATIONS

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.

Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.